



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

francophonie

Question écrite n° 61929

## Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des centres d'Alliance française à l'étranger. Il souhaite connaître le nombre de centres, leur répartition géographique et, pour chacun d'entre eux, leur budget et le nombre d'étudiants inscrits pour l'année 2000. Il lui demande également si des créations ou des fermetures sont envisagées pour les prochaines années.

## Texte de la réponse

Les alliances françaises à l'étranger sont des établissements privés gérés par des associations de droit local, habilitées par l'Alliance française de Paris dans le but de promouvoir la langue et la culture françaises. Selon les renseignements fournis par l'Alliance française de Paris, elles étaient en 1999 au nombre de 1 135 et revendiquaient un effectif de 372 685 étudiants ainsi réparti : (Voir tableau dans J.O. correspondant) S'agissant de structures étrangères ne relevant pas de l'Etat français, le ministère des affaires étrangères n'a pas compétence pour examiner la globalité des budgets des alliances françaises, associations de droit local. En revanche, il accorde, sur la base des propositions qui lui sont faites par les services culturels, des subventions sur projet (destinées à des manifestations culturelles, à la formation des professeurs, à la création de centres de ressources, etc.). Actuellement, quelque 230 alliances françaises dans le monde bénéficient de ces financements, qui restent conditionnés à la présentation d'un compte rendu précis de l'utilisation des subventions de l'année précédente. Le réseau des alliances françaises est un élément important de la présence linguistique et culturelle française à l'étranger, sur lequel le ministère des affaires étrangères appuie son action. Il lui apporte une aide sous forme de mise à disposition de personnels d'encadrement et/ou de subvention aux alliances avec lesquelles il a passé des conventions de partenariat et des contrats annuels d'objectifs (principalement dans les régions du monde où la présence de ses propres établissements est insuffisante). 263 alliances françaises sont aujourd'hui bénéficiaires de cette aide. On trouvera ci-après les tableaux récapitulatifs de ces aides par pays pour 2000 : (Voir tableau dans J.O. correspondant)

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61929

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 juin 2001, page 3168

**Réponse publiée le :** 3 septembre 2001, page 5002